

**Soutien au renforcement de l’offre locative dans les centres**

**Dossier de demande de subvention**

**Le dossier de demande de subvention doit être déposé auprès de la Région après que la structure porteuse du projet ait bénéficié de l’accompagnement des conseillers Habitat & Energie présents sur l’ensemble du territoire (liste disponible en suivant le lien suivant :** [**https://cheque-eco-energie.normandie.fr/les-conseillers**](https://cheque-eco-energie.normandie.fr/les-conseillers)(uniquement pour les maîtres d’ouvrages privés)

**Conformément au règlement des subventions régionales, le dossier de demande doit être déposé préalablement à tout commencement d’exécution des travaux (par exemple l’ordre de service aux entreprises).**

Le dossier dûment complété doit être transmis à :

#### Monsieur le Président du Conseil Régional de Normandie

**Direction de l’Aménagement du Territoire**

**Service Aménagement, Santé et Territoires Vulnérables**

 **Hôtel de Région**

**5 rue Robert Schuman**

**CS 21129**

**76174 ROUEN Cedex**

**Contact technique à la Région :** Service Aménagement, Santé et Territoires Vulnérables

**Emmanuelle DOUYERE** Chargée de Mission Habitat et revitalisation des Centres

Tél : 02.35.52.21.92 / Mail : Emmanuelle.DOUYERE@normandie.fr

Après instruction de votre dossier, s’il est recevable, il sera présenté à la Commission Permanente du Conseil Régional. La décision vous sera communiquée par notification du Président du Conseil Régional et sera suivie de la transmission d’une convention de financement à retourner signée établissant les modalités d’exécution de l’opération et de versement de la subvention.

À renseigner par le conseiller Habitat & Énergie

|  |  |
| --- | --- |
| Structure  | Conseiller  |
| Téléphone  | Email   |

**INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

|  |
| --- |
| Demandeur  |
| □ EPCI □ Commune □ Particulier □ Autre demandeur : précisez |
| Nom  |  |
| Représentant légal (le cas échéant)  |  |
| N° SIRET |  |
| Coordonnées |
| Adresse postale |  |
| Code postal |  |
| Commune |  |
| Adresse des travaux |
| Adresse postale |  |
| Code postal |  |
| Commune |  |
| Nombre de locaux créés/rénovés | Logements : Locaux commerciaux/professionnels/associatifs/autres :  |
| Période prévisionnelle des travaux | Du / / au / /  |

**DESCRIPTION DU PROJET**

□ Réhabilitation de logement existant □ Changement d’usage d’un bâtiment

□ Foyer jeunes travailleurs □ Résidence-autonomie

|  |  |
| --- | --- |
| Année d’acquisition  |  |
| Année de construction  |  |
| Surface habitable (par logement) |  |
| Surfaces commerciales/ professionnelles/ associatives, etc. (par local):  |  |
| Estimation du montant des loyers mensuels après travaux (hors charges et par logement) | Logements : Locaux commerciaux/professionnels/associatifs/autres : |
| Votre projet va-t-il modifier la surface habitable (extensions, aménagements de combles) ? Si oui, indiquez les surfaces futures  |   |

**ÉVALUATION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES**

**⚠(PRÉVOIR UN TABLEAU PAR LOGEMENT)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Avant travaux | Après rénovation |  |
| Étiquette énergie |  |  |  |
| Consommation d’énergie primaire |  |  |  |
| Étiquette GES |  |  |  |
| Estimation des charges énergétiques |  |  |  |
| Méthode de calcul (DPE, Dialoge, Facture…)  |  |

**PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL**

**Liste des travaux envisagés**

|  |  |
| --- | --- |
| Nature des dépenses | Montant  |
|
| -------------⚠ les coûts liés à la rénovation des logements et ceux liés aux locaux commerciaux/professionnels/associatifs/autres doivent être isolés |  |
| TOTAL |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Dépenses | Recettes |
| Logements : Autres locaux :  |  | Région : 150€/m²/logement (plafonné à 10 000€/logement)25 % du montant des travaux pour les autres espacesAutres financeurs : ------- |  |
| TOTAL |  | TOTAL |  |

**LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER**

* Le descriptif des travaux, le plan de financement, ainsi que le calendrier de réalisation ;
* Les engagements en matière de communication ;
* La fiche action du contrat ou l'attestation de l'EPCI validant une proposition d'inscription du projet au contrat de territoire (uniquement pour les maîtres d'ouvrage publics) ;
* Un document établissant la propriété du bien sur lequel porte les travaux ;
* L’avis du conseiller habitat et énergie sur le dossier (uniquement pour les maîtres d’ouvrages privés) ;
* Les devis détaillés des entreprises, les travaux énergétiques doivent être réalisés par des entreprises Reconnues Garantes de l’Environnement (RGE) et conventionnées par la Région (liste) ;
* Une photo (vue d’ensemble avant travaux) ainsi qu’un plan de coupe des logements comportant la mention de la superficie ;
* Un audit énergétique avant travaux ainsi qu’une estimation des consommations après travaux et un estimatif des travaux préconisés pour l’atteinte de l’objectif de performance énergétique visé. La liste des auditeurs conventionnés par la Région est disponible sur (liste) ;
* Le cas échéant, une délibération de la structure porteuse sur le projet (hors bailleurs privés) ;
* Un RIB.

**Engagements du demandeur**

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant

* certifie sur l’honneur que :
	+ les renseignements figurant dans la présente demande sont exacts ;
	+ les travaux faisant l’objet de la présente demande ne sont pas commencés à la date du dépôt du dossier auprès de la Région ;
	+ ma situation fiscale et sociale est régulière ;
* M’engage à suivre l’ensemble de la procédure :
	+ Faire réaliser les travaux par des entreprises qualifiées, Reconnues Garantes de l’Environnement (RGE) pour les travaux énergétiques et conventionnées par la Région (liste)
	+ Choisir un scénario de travaux permettant d’atteindre le niveau de performance énergétique visé par le dispositif
	+ A avoir bénéficié de l’accompagnement des conseillers Habitat & Energie présents sur l’ensemble du territoire pour leur montage (liste) (pour les propriétaires bailleurs privés)
	+ Reverser à la Région, en cas de non-respect des engagements ci-dessus, le montant des subventions reçues
	+ Apposer le logo de la Région Normandie sur tous les supports du projet et sur les évènements soutenus
	+ Mentionner la participation de la Région sur les supports de communication présentant le projet et lors de communication vers les médias (TV, radio, presse)
	+ Afficher la signalétique correspondante avant et après les travaux pour les projets de construction et organiser des temps protocolaires sous les conditions décrites dans le guide pratique des engagements de communication
	+ En cas de non présentation d'une preuve de vos engagements en matière de communication lors de la transmission des dernières pièces justificatives, l'aide pourra être diminuée de 10%.
* Reconnais être informé que la Région se réserve la possibilité d’effectuer des contrôles à tout moment.
* Autorise la Région ainsi que les conseillers Habitat & Énergie à communiquer sur le projet et à utiliser les photos de l’habitation rénovée dans des documents de communication

Fait à le

Signature,

Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatique destiné à la gestion du dispositif de soutien au renforcement de l’offre de logements locatifs dans les centres par la Région Normandie. Les données sont uniquement accessibles au service instructeur de la Région et aux Conseillers habitat et Énergie qui traitent votre dossier. Vous pourrez être contacté à des fins de communication sur ce dispositif, sauf si vous vous y opposer.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification et d’opposition à vos données que vous pouvez exercer auprès du Délégué à la protection des données : dpo@normandie.fr
Pour plus d’informations veuillez consulter la politique de confidentialité de la Région sur son site Internet.

**AVIS DU CONSEILLER HABITAT ET ÉNERGIE SUR LE DOSSIER**

|  |  |
| --- | --- |
| Avis sur la faisabilité technique |  |
| Avis sur la faisabilité économique |  |
| Avis sur la motivation du demandeur |  |
| Commentaires et informations diverses |  |
| Nom, date et signature du conseiller |  |